

Le 14 décembre 2005,

Monsieur Eric DOLIGE
Président du conseil général
Conseil général du Loiret
15 rue Eugène VIGNAT
45 000 ORLEANS

Objet : projet MECAPÔLE

Monsieur le Président,

Nous avons récemment appris par voie de presse que le conseil général du Loiret souhaite aménager d'ici 2010 un pôle de sports mécaniques, appelé « mécapôle » sur les communes de Saran, Gidy et Cercottes, incluant notamment un circuit automobile, des espaces karting et quad, etc., pour un coût estimé à 18 millions d'euros (République du Centre du 23/11/05).

Nous comprenons tout à fait les motivations qui peuvent inciter à envisager une telle réalisation : souci de maintenir l'activité économique et de créer des emplois, souhait de satisfaire la demande de passionnés de sports mécaniques.

Néanmoins, nous tenons à signaler que ce projet est incompatible avec la préservation de l'air, avec le plan de protection de l'air de l'agglomération orléanaise, avec l'engagement de la France à diminuer ses émissions de gaz à effet de serre, et avec la prochaine déplétion du pétrole.

Nous souhaitons d'ailleurs vous faire part, Monsieur le Président, des quelques éléments d'information et de réflexion suivants, justifiant notre désaccord avec tout projet de mécapôle, quel qu'il soit.

La qualité de l'air en France, et notamment dans le Loiret, est mauvaise et doit être améliorée, car on ne peut pas accepter que 30 000 personnes meurent prématurément chaque année dans notre pays à cause de la pollution atmosphérique, dont la circulation automobile est l'une des principales responsables.

Le changement climatique en cours et à venir (fréquences accrues en France des étés caniculaires, des périodes de sécheresse, des fortes tempêtes et des inondations),

essentiellement dû à la combustion des énergies fossiles, a et aura très rapidement des conséquences économiques, sanitaires et écologiques majeures dans notre pays, qu'il n'est pas permis d'ignorer. A travers le protocole de Kyoto, la France s'est d'ailleurs engagée à diminuer ses émissions de gaz à effet de serre pour tenter de minimiser les répercussions du réchauffement planétaire. Il est également de notre devoir d'agir localement et de mettre tout en œuvre pour diminuer nos émissions.

D'autre part, à l'image de notre planète, les réserves de pétrole sont finies, et les experts géologues indépendants nous apprennent que la production de ce combustible devrait décroître aux alentours des années 2010 / 2020. Etant donnée notre addiction à l'or noir, alors même qu'il n'existe aucune alternative durable à la hauteur de notre consommation, il est urgent de devenir économe en carburant.

Pour conclure, nous craignons que ce projet de pôle de sports mécaniques donne l'illusion que l'état de notre planète est satisfaisant et que nous pouvons poursuivre notre consommation démesurée d'hydrocarbures (qui s'élève pour le pétrole à environ 80 millions de barils par jour à l'échelon mondial !).

Dans l'espoir que ce courrier retienne toute votre attention, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Paul SIFFERT,

Président de l'association des Naturalistes orléanais